



**HAL**  
open science

## Territorialisations par le sport : un regard géographique

Régis Keerle

► **To cite this version:**

Régis Keerle. Territorialisations par le sport : un regard géographique. Louveau Catherine, Drouet Yann. Sociologie du sport. Débats et critiques, L'Harmattan, pp.235-250, 2007. halshs-00721588

**HAL Id: halshs-00721588**

**<https://shs.hal.science/halshs-00721588>**

Submitted on 28 Jul 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Territorialisations par le sport :**

## **un regard géographique**

Le progrès scientifique n'appartient heureusement pas à une discipline en particulier, mais la communication entre les disciplines, voire l'interdisciplinarité, est une des conditions de l'élargissement de son audience sociale. Les chercheurs spécialisés dans l'étude du monde du sport ont déjà fait de la géographie, plusieurs fois rencontré le territoire et même parfois des géographes. De leur côté, ces derniers produisent des connaissances sur le sport. Mais la véritable rencontre entre le territoire, au sens géographique du terme, et le sport n'a pas encore eu lieu, même si de nombreux travaux récents montrent la voie sur des exemples encore restreints. Il s'agit ici de comprendre les difficultés de cette rencontre, en montrant à la fois comment le géographe peut intégrer le sport dans l'analyse territoriale et dans quelle mesure il peut contribuer à l'enrichissement des problématiques de la sociologie du sport.

On proposera d'abord de considérer le sport comme un médiateur territorial, en explicitant cette référence au territoire par le recours à une forme de théorisation sociale en géographie. Les cas singuliers que constituent la course camarguaise et la plongée sous-marine serviront dans ce premier temps à illustrer l'approche du territoire par le biais de la méthode de l'identification des formations socio-spatiales. Ils seront ensuite employés, à côté d'une troisième étude de cas relative au parcours d'un dirigeant sportif, pour expliciter le sens que l'on entend donner à une approche structuriste du territoire ayant valeur de programme dans le travail interdisciplinaire ici visé.

### **Le sport, médiateur territorial**

La géographie, comme les autres disciplines anthroposociales, est un construit historique, qui vise en premier lieu à fournir une description du monde dans sa composante spatiale, les formes d'explication de sa diversité ayant varié dans le temps. Pour expliquer ces différenciations spatiales du monde, plusieurs écoles nationales de géographie sont apparues au XIX<sup>ème</sup> siècle. En France, c'est l'étude des modalités des relations entre l'homme et la nature comme base de ressources matérielles qui a constitué le noyau originel de la discipline, dans un contexte d'affrontement avec la sociologie (Fixot, 1997). Il subsiste aujourd'hui de cet héritage une forte tendance à l'autonomisation de la discipline, même dans les courants qui affirment la nécessité d'une « (...) *explication sociale des faits géographiques* (...) » (Di Méo, 2001, 100) et pour lesquels les rapports entre hommes et espaces doivent être analysés sous l'angle de la territorialité. Mais l'intégration du sport dans la réflexion relative à la construction des territoires peut permettre de faire progresser la globalisation (Berthelot, 1996) de la géographie.

### ***Le territoire comme production sociale***

De nombreux géographes peuvent s'accorder pour définir le territoire comme un "agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social (...)" (Debarbieux, 2003, 910), mais rares sont ceux qui ont tenté de construire un modèle d'analyse des différents types d'agencements de ces ressources, que ce soit à l'échelle des individus ou des collectifs sociaux. En effet, les recherches géographiques s'orientent le plus souvent<sup>1</sup>, soit vers la monographie localisée, soit vers l'analyse de la répartition spatiale d'un type de ressource(s) (le blé ou l'agriculture, l'aéronautique ou l'industrie...), soit vers une combinaison de ces deux orientations. Sur ce principe, on peut entrevoir l'émergence d'une géographie du sport traitant de la répartition des pratiques et des équipements, à diverses échelles spatiales. Il s'agit donc ici d'aller au-delà de cet acquis disciplinaire pour montrer comment le sport participe à la (re)production des territoires, sans se limiter à un seul exemple qui naturaliserait le cadre géographique de l'analyse.

Le passage de la monographie localisée à l'approche territoriale est conçu chez G. Di Méo par le truchement d'un outil méthodologique, la formation socio-spatiale, permettant d'apprécier le degré de saillance d'un territoire tel qu'il peut être repéré par un nom de lieu. Ce géographe dépeint ainsi le Béarn comme une formation socio-spatiale dans laquelle l'instance économique est illustrée en particulier par la présence de l'entreprise Elf-Aquitaine. Un ouvrier de cette entreprise construira alors de manière probable sa « *métastructure socio-spatiale* » (définie comme l'ensemble des espaces concrets pratiqués, perçus, vécus et imaginés ; Di Méo, 1991, 128) à partir de son domicile, de l'usine où il travaille, des agglomérations d'Orthez et de Pau où il consomme et se distrait... Dans les conceptions économiques partagées par les habitants de cette formation socio-spatiale, considérées comme des exemples de son instance idéologique, l'omniprésence de cette entreprise a « (...) vulgarisé l'opinion qu'il n'existe point de salut pour la région en dehors de son intervention et de ses investissements » (Di Méo, 1991, 238). Ce qui a conduit les élus béarnais, représentants de l'instance politique, à négliger pendant longtemps toute action économique basée sur des ressources locales ou régionales. Avant de revenir, dans la seconde partie de ce texte, sur les problèmes que posent ces conceptions, il faut noter que G. Di Méo n'accorde pas de place spécifique au sport dans son modèle d'analyse<sup>2</sup>, puisque ce type d'activités y est englobé dans le pôle « loisirs » de la vie individuelle et sociale. Or cette assimilation est trop réductrice pour permettre de rendre compte de la distribution de l'ensemble des lieux qui peuvent constituer les supports de la territorialité de chacun des agents sociaux dans cet espace.

### ***Construction d'un territoire : la Camargue***

L'intégration du sport dans une mise en perspective du territoire inspirée de l'approche qui précède peut être esquissée ici avec l'exemple de la Camargue. Dans son sens géographique

---

<sup>1</sup> Ne sont ici évoqués que les travaux faisant explicitement ou implicitement référence au concept de territoire, et hormis les travaux d'accommodation de concepts extérieurs à la discipline.

<sup>2</sup> En témoigne, en particulier, l'absence de référence précise à la place du sport dans cette micro-région et par exemple au palmarès du club de basket-ball de l'Elan Béarnais Pau-Orthez.

historiquement premier le terme « Camargue » désigne l'espace construit par le delta du Rhône et délimité par les bras de ce fleuve. Les caractères physiques de cet espace, globalement divisé entre une partie sud marquée par la salinité des sols et une partie nord exempte de cette contrainte naturelle, ont orienté la mise en valeur successive des ressources matérielles que les différentes formations sociales qui s'y sont intéressées ont pu inventer. S'y développe d'abord une économie de chasse, pêche et cueillette avant l'arrivée des Grecs qui trouvent, au nord, du bois pour leurs bateaux, ainsi que, au sud, du sel et des poissons (pêchés dans les étangs du delta) à commercialiser (Picon, 1988). La période romaine correspond à la fondation de la ville d'Arles et à un début de mise en valeur agricole de la partie nord de son territoire. Mais il faut attendre l'arrivée des moines cisterciens au XII<sup>ème</sup> siècle pour voir la société commencer à modifier les caractéristiques de ce milieu naturel (au nord de l'espace concerné) dans la perspective d'une augmentation de sa productivité agricole. Au sud, c'est l'élevage extensif du mouton qui est privilégié, alors que les races locales de bovins et de chevaux sont considérées comme peu rentables. Toutefois, le marquage de ces bovins prend déjà valeur de jeu dans la société locale. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, ce sont les besoins en sel de l'industrie chimique implantée à Alès qui conduisent au développement d'une industrie salinière et à la fondation de Salin-de-Giraud dans le sud du delta. Le conflit entre les grands propriétaires terriens, favorables aux projets de désalinisation des terres, et l'industrie salinière se termine, sans vainqueur ni vaincu, lorsqu'est créée en 1927 une réserve zoologique et botanique dans la partie centrale du delta où se combinent les influences des eaux douces et des eaux salées.

Mais l'arrivée de ce dernier type d'acteur géographique dans cet espace diminue encore la surface des pâturages de qualité inférieure parcourus par les bovins. Or, depuis le Second Empire et la levée de l'interdiction des courses de taureaux en France, une nouvelle catégorie sociale est apparue dans le delta, celle des manadiers, des éleveurs qui se consacrent à l'élevage de taureaux. Ils utilisent d'abord la technique du croisement entre animaux importés de la péninsule ibérique et bovins locaux avant que le goût pour les formes locales de la tauromachie (affrontement direct avec l'animal, sans préparation ni mise à mort) oriente une majorité d'entre eux vers la sélection des animaux les moins dangereux pour les hommes qui jouent de leur vivacité dans l'arène. Cette forme de tauromachie, qualifiée depuis 1975 de sport par la Fédération Française de Course Camarguaise (F.F.C.C.), s'est développée après la seconde guerre mondiale, en liaison avec l'essor du tourisme dans la région. Les manadiers ont donc dû et pu trouver d'autres surfaces à pâturer en dehors du delta, d'abord à proximité, puis à des distances de plus en plus grandes du lieu originel de l'élevage des taureaux de race Camargue. L'aire d'implantation des arènes, qui témoigne du goût pour ce type de spectacle tauromachique, après s'être réduite jusqu'aux années 1960, s'est depuis à nouveau étendue. La course camarguaise et ses diverses activités dérivées (taureaux-piscines, élevage de chevaux camarguais...) sont devenues des symboles revendiqués par des individus qui habitent parfois assez loin de la Camargue mais qui contribuent par leur identification à faire exister un territoire camarguais que beaucoup d'agents sociaux peuvent trouver intérêt à réifier selon leurs logiques d'action. Le géographe peut ainsi décrire un espace marqué par la présence de la culture taurine de la course camarguaise, laquelle se manifeste par les signes du paysage (manades et

pâturages où paissent les bovins, arènes, monuments, décorations des maisons...). Son extension spatiale se matérialise également par la toponymie, l'aire de diffusion de produits culturels spécifiques (revues, cartes postales, émissions de radios locales ou de chaînes de télévisions régionales, événements festifs...). Tout cela témoigne provisoirement, dans ce premier temps de notre propos, de l'existence d'une formation socio-spatiale camarguaise, qui construit un territoire dans lequel des individus et des collectifs sociaux peuvent trouver une partie des ressources capables de structurer les conditions pratiques de leur existence.

### ***De la localisation d'un plongeur à la géographie du sport***

Partant de la rive géographique, l'exemple qui précède s'est arrêté provisoirement au milieu du gué ; un autre exemple, pris dans le cadre d'un autre sport, mais surtout partant d'une situation non spatialisée *a priori* peut permettre de terminer le pont entre les disciplines. Dans un court hommage à Georges Sérénon, l'un des pionniers de la plongée subaquatique en France, on apprend qu'il a commencé à plonger avec Cousteau avant d'entrer dans les années cinquante comme cadre commercial dans une entreprise créée pour « (...) *commercialiser les produits imaginés (...)* » (Loridon, 2000) par ce promoteur du scaphandre autonome. Le même appareil idéologique lui confie en 1960 la création d'un centre de formation (le Centre International de Plongée de Bendor) qui organisera les premiers stages de plongée pour diverses professions de l'appareil d'Etat (gendarmes, C.R.S., sapeurs-pompier...). Il finira sa carrière comme directeur de la Fédération Internationale des Fabricants d'Articles de Sports (F.I.F.A.S.). Retraité, il participe à la fondation d'un musée de la plongée dont il devient le vice-président d'honneur.

Historiens et sociologues pourront intégrer ces données secondaires dans leurs analyses. Un géographe peu soucieux du dialogue entre disciplines se contentera de noter que le musée évoqué est situé à Sanary-sur-mer, là où Georges Sérénon a commencé sa carrière dans la plongée en fabriquant les premiers masques d'une entreprise locale encore présente aujourd'hui sur le site. Il s'interrogera surtout sur les possibilités d'explication de la localisation de la fin de la trajectoire de Georges Sérénon à qui la F.I.F.A.S. a « (...) *permis de connaître tous les aéroports de la planète* » (Sérénon, cité in Loridon, 2000). Faute de pouvoir fournir une explication complète à cette question, il se repliera sur son pré carré disciplinaire en constatant que Sanary-sur-mer, «  *cité historique de la plongée sous-marine* » (cité in Loridon, 2000) est située sur la Côte-d'Azur. Son réflexe régionalisateur l'amènera à relever que cette côte concentre les clubs de plongée, associatifs ou commerciaux, et que la métropole marseillaise, où est situé le siège de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (F.F.E.S.S.M.), revendique le titre de capitale de la plongée. L'application de la problématique de la formation socio-spatiale à ce deuxième exemple conduira *in fine* à résumer les modalités de la prise en compte du sport dans les constructions territoriales (tableau 1).

La formation socio-spatiale	Le sport dans la formation socio-spatiale	Le sport dans le territoire
	Exemple de la plongée	
Instance économique	Fabrication de masques à Sanary-sur-mer	Centre International de Plongée de Bendor
Instance politique	D.D.J.S. du Var	C.R.E.P.S. d'Antibes
Instance idéologique	Marseille, siège de la F.F.E.S.S.M.	« Marseille, capitale de la plongée »

Tableau 1 : L'intégration du sport dans la problématique de la formation socio-spatiale (Régis Keerle, 2004)

Mais la description de cette particularité régionale requiert aussi des propositions explicatives. Dès lors revient chez le géographe le spectre du déterminisme physique pourfendu par M. Mauss (1904-1905) : si la F.F.E.S.S.M. vend plus de licences de plongée dans les départements côtiers de la Côte-d'Azur qu'ailleurs, c'est bien entendu parce qu'il s'agit de la côte rocheuse d'une mer chaude. Ce complexe d'une discipline reléguée dans un rôle secondaire<sup>3</sup> entraîne encore souvent un autre, celui de l'enfermement dans la recherche de systèmes d'explication déconnectés des travaux des autres disciplines anthroposociales. Par exemple si, dans une période donnée, l'on observe une diminution du nombre de licenciés dans les clubs de cette région, ce serait nécessairement à cause de problèmes « géographiques », comme « (...) *l'épuisement des sites archéologiques, la raréfaction de la faune piscicole et, plus généralement, l'augmentation de la pollution des eaux* » (Mathieu, Praïcheux, 1987). Or, en prêtant un minimum d'attention aux problématiques de la sociologie, on peut facilement émettre d'autres hypothèses d'explication<sup>4</sup> :

- une partie des individus qui n'ont pas repris ou pris leur licence dans les clubs concernés ont cependant continué à plonger dans cette partie de la Méditerranée, mais dans le cadre de structures commerciales
- une partie des individus qui ont continué à plonger dans cette zone ont acquis leur licence ailleurs en France.

<sup>3</sup> On a pu constater à l'inverse que le sociologue B. Picon ne craignait pas d'évoquer le rôle du milieu naturel dans le cas de la Camargue.

<sup>4</sup> Beaucoup d'autres hypothèses pourraient être avancées, parfois difficiles à vérifier, telle l'influence de la politique des comités départementaux locaux.

La première proposition explicative peut s'appuyer sur le développement de structures commerciales sur ce littoral<sup>5</sup>. La seconde peut s'appuyer sur la progression de la vente de licences de plongée dans les autres régions de la métropole. On peut alors supposer qu'après avoir goûté à la plongée lors de leurs vacances, des individus se soient inscrits dans les clubs de leurs régions d'origine. Il n'est pas nécessaire de poursuivre ici une analyse déjà complétée par ailleurs (Keerle, 2002), mais on remarquera simplement que la diminution du nombre de licences vendues par la F.F.E.S.S.M. dans l'espace et la période considérés n'a été que provisoire. Ce qui ne signifie évidemment pas que les faits contenus dans les hypothèses formulées par D. Mathieu et J. Praïcheux soient inexacts, mais révèle la complexité extrême de toute explication en géographie. Ce problème rend nécessaire la mise en œuvre d'un programme de recherche susceptible de permettre la prise en compte de la pertinence explicative de toutes les théories auxquelles elle peut recourir.

### **Une approche structuriste du territoire**

S'inscrivant directement dans le courant de la géographie sociale, la méthode de G. Di Méo n'a pas prétention à incarner l'ensemble des conceptions que les chercheurs qui se réfèrent à ce courant peuvent y développer. Elle vise plutôt à éclairer un des domaines de recherche que cette orientation de la discipline reconnaît comme majeur, soit les « (...) *combinaisons socio-spatiales* (...) » (Di Méo, 1991, 6). En conséquence, ce géographe s'est attaché à développer la complémentarité de cette méthode avec l'emploi du concept de « l'effet de lieu », une des « (...) *avancées majeures de l'explication sociale dans la géographie française* » (Di Méo, 2001, 109), proposé par A. Frémont. Ce dernier ambitionnait d'expliquer les différences géographiques par l'intervention de quatre facteurs : effets de lieu, de classe et de culture (tous deux producteurs en particulier d'agrégation et de ségrégation résidentielles), comme de mobilité, ce dernier ayant plutôt pour résultat la déconstruction des structures spatiales engendrées par les autres effets (Frémont, Chevalier, Hérin, Renard, 1984). Ce type de géographie sociale, qui constituait une réaction à la vague de quantification portée par la « (...) *science spatiale* » (Gould, Strohmayer, 2004, 34), laquelle crut (et croit encore) détenir la clef de la scientification de la géographie<sup>6</sup>, entretient des rapports complexes mais globalement difficiles avec les géographies sociales humanistes qui entendent traiter du « (...) *social sous ses aspects personnels et intersubjectifs* » (Philo, Söderström, 2004, 118). G. Di Méo lui-même, qui a tenté de combler ce hiatus entre l'approche individuelle et

---

<sup>5</sup> Compte tenu de l'attention portée par les fonctionnaires des D.D.J.S. de ces départements aux risques de dérives commerciales de l'activité de certains clubs de plongée, il est en particulier possible qu'un zèle temporaire de l'administration ait abouti à renforcer temporairement ce transfert. Pour compléter l'exemple du rôle de l'instance politique dans ce territoire, signalons la spécialisation du C.R.E.P.S. d'Antibes dans la formation aux métiers de la plongée.

<sup>6</sup> Il faut reconnaître que cette conception de la discipline, et le postulat behavioriste qui l'accompagne plus ou moins explicitement sur le plan psychologique et sociologique, constitue une stratégie de recherche assez rationnelle, compte tenu de la complexité de l'explication des faits géographiques (forme de complexité comparable à celle de l'histoire) et du cloisonnement des débats des sciences anthroposociales.

l'approche par le collectif avec la notion de métastructure socio-spatiale, est contraint à une juxtaposition de références sociologiques qui pourrait être taxée d'éclectisme, si le recours à une pluralité de méthodes n'était affirmé en préambule comme une nécessité du « (...) *nouveau paradigme de la géographie humaine et sociale* » (Di Méo, 1991, 10). Il faut donc ici tenter d'améliorer la cohérence du programme de la géographie sociale, tout en approfondissant concrètement le sens que l'on entend donner à sa rencontre avec la sociologie.



### ***Pour un pluralisme explicatif en « socio-géographie des sports »***

On considère ici que la géographie sociale, porteuse d'une approche globale du territoire applicable au sport, ne peut surmonter la difficulté épistémologique rencontrée par G. Di Méo qu'en établissant un dialogue avec la sociologie, ceci dans le cadre épistémologique proposé par J.-M. Berthelot, qui vise à restreindre la portée de la notion de paradigme, au profit de celle de programme représentant « (...) *un point de vue de recherche dans un domaine donné à un moment donné* » (Berthelot, 2001, 469). Le programme structuriste auquel nous nous référons pour ce dialogue avec la sociologie envisage « (...) *la société comme un ensemble relativement autonome de structures causales émergentes qui limitent de façon significative l'autonomie des acteurs, mais ne déterminent pas leurs actions, car le pouvoir causal des structures est toujours médiatisé par les acteurs qui, la plupart du temps sans le savoir, l'actualisent dans des situations données* » (Vandenberghe, 1998, 299). La perspective du pluralisme explicatif, défendue aussi bien par J.-M. Berthelot que par F. Vandenberghe (2004), autorise l'emploi de théories différentes dans le but d'une confrontation de leur pouvoir explicatif. Sans prétendre ici fournir des cas d'analyse exemplaires de cette confrontation, il s'agit de bénéficier de cette ouverture analytique pour justifier l'emploi d'un langage géographique qui ne réduit pas le vocabulaire sociologique utilisé aux réflexes d'invalidation réciproque que les différents courants de cette discipline mettent parfois en œuvre dans leurs débats.

La notion d'autonomie relative du champ sportif, développée par J. Defrance, constitue une voie d'entrée essentielle pour l'approche territoriale en « *socio-géographie des sports* » (Augustin, 1994, 19), puisqu'elle permet de comprendre que les localisations des espaces sportifs, mais aussi les processus d'identification des territoires auxquels contribue le sport ne peuvent être expliqués sans prendre en compte l'effet des structures sociales. Il existe, bien entendu, diverses manières d'articuler des « (...) *propositions empiriques* » (Berthelot, 1990, 202) à la théorie du champ sportif, selon l'objet de l'étude, comme en témoignent les travaux de C. Pociello (1981), de C. Suaud (1989) ou de W. Gasparini (1997), mais l'essentiel pour le géographe est que l'emploi de cette théorie permet d'éviter « *la naturalisation de l'institution sportive (...)* » (Defrance, 1994, 83) comme préalable à une naturalisation du territoire. Comme l'a montré l'exemple de la plongée sous-marine, une connaissance minimale du champ que constitue une discipline sportive est donc un préalable nécessaire à toute étude localisée du rôle joué par un sport dans les formations socio-spatiales. Il faut noter à cet égard que la sociologie et la géographie peuvent partager un même cadre d'analyse lorsque l'on remarque que la dimension nationale des champs sportifs est un élément incontournable de l'analyse. Car comment comprendre les localisations des plongeurs en France sans connaître la forme d'organisation de ce sport<sup>7</sup> dans cet Etat ?

---

<sup>7</sup> La caractérisation de cette activité de loisir comme « sport » étant elle-même le premier enjeu de ce champ et l'un des enjeux de celui de la course camarguaise.

Par ailleurs, nul doute que la « *tradition dispositionnaliste (...)* » (Lahire, 2002, 10)<sup>8</sup> soit à même de trouver dans le sport un domaine d'étude propice pour tester ses conceptions théoriques. Mais à côté de cette reconnaissance du rôle joué par cette dimension de la détermination des conduites, la géographie doit surtout rendre compte des actions menées par les agents sociaux dans l'espace, dans la mesure où celles-ci le transforment en permanence, même lorsqu'il ne s'agit que d'assurer la stabilité relative des objets qui le parsèment. Ceci est possible sans récuser, comme c'est trop souvent le cas, les approches critiques lorsqu'on met en œuvre l'axiome du « *dualisme de l'action et de la structure* » (Vandenberghe, 1998, 332). Ce préalable nécessaire à la compréhension de la cohérence du langage employé dans ce texte étant posé, nous pouvons reprendre l'exemple de la course camarguaise pour préciser la manière dont s'imbriquent évolution d'un champ sportif et construction de territoires.

### ***Un champ sportif de niveau régional***

Le champ de la course camarguaise réunit différents types d'acteurs sociaux et contient plusieurs enjeux dont la dimension spatiale est essentielle pour le géographe. Ses acteurs centraux sont les manadiers, les raseteurs et les organisateurs de courses (clubs taurins, municipalités...), les manadiers cumulant parfois ce dernier rôle avec celui d'éleveur. Les gardians qui s'occupent du bétail et les « amateurs » qui viennent parfois leur prêter main-forte pour son entretien (changement de pâturages...) constituent en quelque sorte le premier rang d'un public plus ou moins engagé dans l'intérêt pour l'appréciation du comportement du taureau dans l'arène. La F.F.C.C. tente depuis trente ans d'intégrer ces acteurs centraux dans le sens d'une sportivisation de l'activité. La création d'un championnat de France de course camarguaise (2002) a cristallisé une opposition latente avec le principal organisateur de compétitions qui lui préexistait depuis un demi-siècle. Le *modus vivendi* qui prévaut depuis n'a pas permis à cette fédération de poursuivre son travail de normalisation de la compétition sportive. Ainsi des raseteurs sont encore parfois annoncés dans plusieurs lieux différents pour le même jour de course, les animaux présentés ne sont pas toujours les mêmes au sein de la saison et les lieux des finales des compétitions continuent à changer chaque année, alors que les formes des arènes qui les accueillent diffèrent. Les ressources propres de la fédération et celles qu'apporte le public, sont largement insuffisantes pour permettre le financement du nombre de courses, lequel a presque doublé en trente ans. C'est que beaucoup de municipalités de l'espace concerné subventionnent toutes les manifestations de la culture camarguaise, de même qu'elles financent la mise en conformité des arènes, ceci dans l'espoir de favoriser la dimension locale de la territorialité de leurs habitants.

Cette préoccupation est partagée par l'ensemble des collectivités territoriales de niveau départemental et régional qui aident, directement, les comités départementaux de la fédération, indirectement le journal fédéral et organisent des événements de promotion de la culture camarguaise. L'échelon régional, en Languedoc-Roussillon comme en Provence-Alpes-Côte-

---

<sup>8</sup> La référence à cet auteur est ici précieuse puisqu'il rappelle que « (...) les acteurs peuvent parfois développer des intentions, des plans, des projets, des stratégies, des calculs plus ou moins rationnels, dans tel ou tel domaine, à

d'Azur participe à la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture ou du tourisme spécifiques à cette culture. De son côté, l'Etat a aussi stabilisé la localisation de certaines arènes en les inscrivant dans le patrimoine national, et facilité par sa politique agricole l'élevage extensif des taureaux de race camargue (création d'un label pour valoriser leur viande).

Le renouvellement d'un public souvent âgé constitue l'un des principaux objectifs de la F.F.C.C.. À ses côtés, les conseils généraux organisent la transmission et même la diffusion géographique de cette culture auprès des enfants des écoles. La fédération multiplie les actions de médiatisation pour faire connaître la course camarguaise (souvent confondue par les néo-résidents avec la corrida) et encourage la formation d'écoles de raseteurs, celles-ci devant permettre d'améliorer la qualité du spectacle.

Autant d'actions qui contribuent parfois à uniformiser, mais aussi souvent à différencier les lieux, entre communes ayant vu leurs arènes déménager ou leur environnement se modifier (ombrage, hauteur des barrières) et celles qui ont conservé leurs anciens « équipements ». Déjà incités à se reconnaître dans une identité locale par les appellations des trophées que les communes proposent aux vainqueurs des courses d'une saison (du « melon d'or » à Cavaillon, du « muscat » à Frontignan ou du « sel » à Salin-de-Giraud – commune d'Arles), les aficionados peuvent célébrer « leur » champion raseteur ou rester fidèles à leur élevage et à leurs taureaux préférés. Autant de points de repères non négligeables dans la métastructure socio-spatiale de chacun de ces acteurs sociaux qui s'intègrent dans les formations socio-spatiales à la construction desquelles ils participent. Cet exemple, rapidement résumé, d'un champ sportif que le géographe pourrait matériellement saisir d'un seul regard, est atypique par sa taille réduite. Il semble donc utile de compléter la perspective proposée en esquissant l'analyse du cas d'un acteur social engagé dans un champ sportif plus vaste, celui du football, et dans une formation socio-spatiale dont l'épaisseur est en partie due à la politique sportive locale, celle de Montpellier.

### ***De la trajectoire d'un dirigeant sportif à la spécificité locale du champ***

L'analyse en termes de champ, pour le football professionnel, peut s'appuyer sur des exemples localisés (Faure, Suaud, 1999) ou plus simplement mentionner des différences géographiques témoignant de son évolution, mais une monographie ne peut que difficilement suffire à décrire toutes les options ouvertes dans une conjoncture donnée. Toutefois, l'analyse d'une situation locale par la géographie peut révéler à la fois un « effet de lieu » témoignant d'une variation locale du champ et un « effet de mobilité » permettant de comprendre le caractère variable de cet effet de lieu dans le temps.

Lorsque son père lui confie la charge de l'affaire de nettoyage de la ville de Montpellier, le lyonnais Louis Nicollin voit le Sport Olympique de Montpellier (S.O.M.) — vainqueur de la Coupe de France en 1929, mais peu soutenu par la municipalité en place et retombé en deuxième division depuis 1963 — disparaître du calendrier footballistique à la fin de la saison 1969. Les fidèles du S.O.M. créent alors un autre club, si menacé en 1974 qu'un de ses dirigeants ne voit de

salut que dans la fusion avec le nouveau club de la Z.U.P. de La Paillade, sans succès sportif à ses débuts.

Amateur de football, L. Nicollin, qui a fondé une équipe corporative au sein de son entreprise montpelliéraine en 1970, prend le pouvoir de ce nouveau club qui, avec l'appoint de ses joueurs, termine la saison 1974-1975 par une belle remontée dans le classement de la division Honneur du Sud-Est. Dès la saison suivante, le Montpellier La Paillade S.C. recrute des joueurs professionnels qui lui permettent aussitôt d'accéder à la troisième division. *“Tout alors va aller très vite. A La Paillade, les distractions sont rares. Et le stade devient vite le cœur de cette ville sans âme greffée artificiellement sur la bourgeoise capitale du Languedoc-Roussillon. Rejetés de la cité, 35 000 habitants -beaucoup d'immigrés, beaucoup de pieds-noirs- vont porter bien haut leur équipe. Ils en feront un symbole”* (Grimault, Champel, 1988, 22). Suite à la victoire contre Marseille en 32<sup>ème</sup> de finale de la Coupe de France de 1977, L. Nicollin, qui s'est ainsi rallié les nostalgiques du S.O.M., obtient du maire François Delmas, en campagne électorale, la construction d'un nouveau stade de 18 000 places, qui *“(…) ne pouvaient gommer les réticences affichées précédemment (…)* Au moment des élections municipales, le socialiste Georges Frêche sentait la faille et promettait beaucoup pour La Paillade” (Grimault, Champel, 1988, 25). Les résultats électoraux lui donneront raison.

Le club, devenu professionnel dès son accession à la deuxième division (1978), renoue de manière durable avec l'élite en 1987. Georges Frêche, le maire élu en 1977, n'envisage alors la dimension européenne que pour la saison 1990/1991, mais le club se qualifie immédiatement pour la Coupe U.E.F.A. Ce qui reste à ce jour sa meilleure performance dans le championnat a été obtenue grâce à l'achat de joueurs étrangers. G. Frêche, qui aide le club à acquérir ces joueurs par l'augmentation de la subvention municipale, justifie alors son investissement par les retombées en termes de marketing urbain : *“avec Milla, notre ville est connue au Cameroun, avec César, Montpellier est connue au Brésil, grâce à Valderrama, notre ville sera connue en Colombie”* (cité in Sperne, Champel, 1995, 69).

Pour la saison 1989-1990 où il vise le titre de champion de France, L. Nicollin obtient l'aide du Conseil général, tandis que le maire augmente encore sensiblement la subvention de la Ville. Mais les résultats ne confirmeront pas les espérances. Le club remportera quand même la Coupe de France de 1990, puis la Coupe de la Ligue en 1992. En 1994, bien que *“contraint par la force des choses -des caisses vides- de se plonger dans un bain de jouvence (…)”* (Sperne, Champel, 1995, 109), il sera encore finaliste de la Coupe de France avec une équipe bâtie sans recrutement de prestige. La fin de la saison 1999-2000, marquée par une participation à la coupe “Intertoto”, verra cependant la rétrogradation en seconde division d'un club qui peine maintenant à rester au plus haut niveau de la hiérarchie sportive. Comment intégrer ces aspects de l'histoire du club dans notre problématique ?

Une analyse, qu'il faudrait actualiser, a montré que pour les organisateurs nationaux du football français, *“(…) il y a objectivement deux argents. Le premier, dont il s'agit d'enrayer l'avancée récente - parce que perçu et présenté comme le principal agent de la “perversion” des valeurs et de l'éthique sportives -, est celui qui provient, comme on dit, du marché, c'est à dire*

*d'investisseurs en quête de nouvelles sources de profits. A l'égard de cet argent (...) les résistances françaises sont extrêmement fortes (...)*" (Loirand, 1998, 345) en particulier de la part d'une majorité de dirigeants de clubs. L. Nicollin en fait incontestablement partie et a donc longtemps préféré le "second argent" composé des subventions publiques votées par les collectivités territoriales<sup>9</sup> et des capitaux investis à fonds perdus par des entreprises ou des particuliers, pour lesquels il s'est largement illustré, avant que son club pâtisse du manque de sources de financement.

Mais le rôle joué par L. Nicollin dans la formation socio-spatiale locale ne s'est pas limité à cet investissement dans un club de football. Ses rapports avec la municipalité reconduite dans sa direction politique depuis 1977 restent ambigus et marqués par le renouvellement de son contrat de nettoyage et de collecte des déchets de la ville. D'un côté, la réussite sportive du club jusqu'au milieu des années 90 a suffi à crédibiliser la candidature de la ville pour l'accueil de la Coupe du monde de football en 1998. Les relations entretenues par L. Nicollin avec M. Platini (co-président du Comité Français d'Organisation) et le renoncement d'autres villes (en partie devant le coût de la mise en conformité des stades), ont permis de compter Montpellier parmi les sites retenus pour la première phase de la compétition. Par contre, si le soutien de la municipalité au projet sportif de L. Nicollin dans le football a atteint son apogée en 1989, le démantèlement de son projet de club omnisports a commencé la même année. Les clubs de basket-ball, fondé en 1982, et de handball, investi en 1987, sont devenus respectivement Montpellier Basket et Montpellier Handball dès la saison 1989-1990. S'il semble que L. Nicollin ne pouvait plus alors assumer les conséquences financières de ses divers engagements, il faut aussi souligner le refus de ce dirigeant sportif de collaborer à la mise en œuvre de la politique sportive municipale, dont le référentiel consiste en particulier à inciter les sportifs professionnels à participer à l'animation sportive de la ville.

Remarquons enfin, pour ce qui concerne le seul champ du football, que lorsque L. Nicollin a réalisé son rêve de "*(...) devenir un jour président d'un club*" (Grimault, Champel, 1988, 12), il contrôlait déjà une entreprise déjà présente dans neuf villes françaises, dont Lyon. Mais il est probable que le site de Montpellier était alors le seul à offrir une telle opportunité, celui de Lyon étant largement inaccessible<sup>10</sup> à un acteur qui ne possédait pas de connaissances spécifiques dans ce sport.

Au total, le cas de cet agent social pourrait d'ailleurs aussi à lui seul, constituer un exemple de la collaboration entre géographes et sociologues, compte tenu des questions que pose la pluralité de ses investissements dans le champ sportif (dont la course camarguaise), dans le champ économique (son entreprise possède 44 agences en France, 3 à l'étranger) et dans plusieurs formations socio-spatiales de la région (à la faveur, par exemple, de la présidence de la Fédération française de joutes et sauvetage nautique fondée par son père).

---

<sup>9</sup> Pour la saison 1997-1998, le club de Montpellier se situait au huitième rang des 18 clubs de première division quant au poids des subventions des collectivités territoriales dans son budget. Or à cette date la subvention versée au club avait déjà diminué par rapport aux années précédentes. En ce qui concerne l'évolution du rapport de forces entre les « deux argents » au sein de la Ligue Nationale de Football, constatons que L. Nicollin n'a pas été réélu à son conseil d'administration après les élections de 2000.

<sup>10</sup> De 1954 à 1983 le club de football de Lyon a participé au championnat de première division.

Curieusement, alors que la définition du territoire donnée par B. Debarbieux ne préjuge pas de l'emboîtement des différentes échelles territoriales, juxtaposées sur un espace, auxquelles peut se référer un agent social, les géographes, mais aussi des chercheurs s'inspirant de leurs travaux, tendent à réduire le sens de ce terme à une seule échelle<sup>11</sup>. En évoquant quelques situations de ceux qui vivent pour comme par le sport, on a donc souhaité montrer que le territoire, à l'échelle individuelle et à certaines échelles sociales, est une construction multiscalaire qui met en jeu tous les niveaux de l'organisation sociale. Dans la mesure où le sport est une dimension de la totalité sociale, il est nécessaire d'apprécier le rôle qu'il joue non seulement dans la territorialité des sportifs mais aussi dans la construction des territoires, sportifs et globaux. Cette approche permettrait de développer, à côté d'une géographie des sports et d'une sociologie du sport, une conception plus intégrée du dialogue interdisciplinaire entre ces deux thématiques disciplinaires.

### **Bibliographie**

- Augustin J.-P. (1994). Le surf et les territoires de l'éphémère. in J.-P. Augustin (Dir.), *Surf Atlantique : Les Territoires de l'Ephémère*. Talence : M.S.H.A., 15-20
- Berthelot J.-M. (1990). *L'intelligence du social*. Paris : P.U.F.
- Berthelot J.-M. (1996). *Les vertus de l'incertitude. Le travail de l'analyse dans les sciences sociales*. Paris : P.U.F.
- Berthelot J.-M. (Dir.) (2001). *Epistémologie des sciences sociales*. Paris : P.U.F.
- Bourdeau P., Corneloup J., Mao P. et Boutroy E. (2004). Les interactions entre cultures sportives de montagne et territoires : un état des lieux de la recherche française depuis 1990. in *Cahiers de Géographie du Québec*, 133, 33-46
- Debarbieux B. (2003). Territoire. in J. Lévy J., M. Lussault (Dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin, 910-912
- Defrance J. (1994). Les sciences sociales "sur" le territoire des STAPS (ou l'invasion des profanateurs de sépultures). in : N. Midol, J. Lorant C. Roggero (ed.), *Sciences des activités physiques et sportives : aspects épistémologiques, méthodologiques et impacts sociaux*. Paris : AFRAPS ; Nice : LARESHAPS, 83-84
- Defrance J. (1995). L'autonomisation du champ sportif. 1890-1970. in *Sociologie et sociétés*, XXVII, 1, 15-31

- Di Méo G. (1991). *L'Homme, la société, l'espace*. Paris : Economica
- Di Méo G. (2001). L'explication sociale en géographie. in P.-J. Thumerelle (Dir.), *Explications en géographie. Démarches, stratégies et modèles*. Paris : Sedes, 99-111
- Faure J.-M., Suaud C. (1999) *Le football professionnel à la française*. Paris : P.U.F.
- Fixot A.-M. (1997). Une querelle de bornage disciplinaire. L'exemple de la morphologie sociale, in *Revue du MAUSS*, 10, 241-258
- Frémont A., Chevalier J., Hérin R., Renard J. (1984). *Géographie sociale*. Paris : Masson
- Gasparini W. (1997). La construction sociale de l'organisation sportive. Champ et engagement associatif. in *STAPS*, 43, 51-69
- Gould P., Strohmayer U., (2004). Visions géographiques : l'évolution de la pensée en géographie humaine du XIX<sup>ème</sup> au XXI<sup>ème</sup> siècle. in M. Bassin, G. Benko, V. Berdoulay (et al.), *Horizons géographiques*. Rosny-sous-Bois : Bréal, 15-74
- Grimault D., Champel E. (1988). *Montpellier La Paillade S.C. Histoire d'une passion*. Montpellier : Montpellier P.S.C.
- Keerle R. (2002). *Sports et territoires : contribution à une géographie du pouvoir. Une géographie sociale du champ sportif*. Thèse de doctorat : Université Paul Valéry, Montpellier III
- Lahire B. (1998). *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris : Nathan
- Lahire B. (Dir.) (2002). *Portraits sociologiques : dispositions et variations individuelles*. Paris : Nathan
- Loirand G. (1998). L'argent du foot. in *Sociétés et représentations*, 7, 341-351
- Loridon G. (2000). Le créateur du CIP Bendor s'en est allé. in *Subaqua*, 173, 16
- Mathieu D., Praicheux J. (1987). *Sports en France : atlas de l'atlas de France*. Paris : Fayard/Reclus
- Mauss M. [1904-1905] (1973). Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos. Etude de morphologie sociale. in M. Mauss. *Sociologie et anthropologie*, Paris : P.U.F., 389-477
- Philo C., Söderström O. (2004). La géographie sociale : la société dans son espace. in M. Bassin, G. Benko, V. Berdoulay (et al.), *Horizons géographiques*. Rosny-sous-Bois : Bréal, 75-149
- Picon B. (1988). *L'espace et le temps en Camargue*. Arles : Actes sud
- Pociello C. (1981). La force, l'énergie, la grâce et les réflexes ; le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives. in C. Pociello (Dir.), *Sports et société : Approche socio-culturelle des pratiques*. Paris : Vigot, 171-237
- Sperne J.-B, Champel E. (1995). *20 ans de coups de coeur 1974-1994*. Mauguio : Impulsion
- Suaud C. (1989). La diffusion du tennis, du squash et du golf dans l'agglomération nantaise. in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 79, 2-20
- Vandenbergh F. (1998). *Une histoire critique de la sociologie allemande (Tome II)*. Paris : La Découverte et Syros

---

<sup>11</sup> Entre le méso et le micro dans la grille de lecture que P. Bourdeau, J. Corneloup, P. Mao et E. Boutroy (2004) ont proposée des travaux relatifs aux interactions entre cultures sportives de montagne et territoires.

Vandenberghe F. (2004). Les conditions de possibilité de la connaissance de l'objet et de l'objet de la connaissance en sociologie. in *Revue du MAUSS*, 24, 375-387